



# LE CANARD DÉCHAÎNÉ

Du Réseau Commercial LFAC  
*libre ensemble*



## SOMMAIRE

### NEWS

#### Directrice de publication

Dominique TABARIE

#### Rédacteur en chef

Laurent ARTIGAU

#### Conception

Arnaud ROBERT

Sylvain DELERUE

### Ont participé à ce numéro

Charlotte BRUNET

Véronique DAULY

Valérie ARSEGUET-  
DELPECH

Pierre PERRAULT

**Téléphone :**  
06.60.70.13.71

**Site:**

<https://unsa-generalis.com>

**Courriel :**

[contact@unsa-generalis.com](mailto:contact@unsa-generalis.com)

## LES DERNIÈRES NEWS !

### REPRISES DE COMMISSIONS KLESIA

Chers collègues,

Lors de notre dernière communication, nous avons évoqué les reprises de commissions KLESIA qui avait été payées en double.

Nous maintenons que ces doublons, puis ces reprises sont **inacceptables** de la part de notre partenaire historique.

Pour autant, nous savons que nos collègues du MOLFA ne sont pas impliqués dans ces dysfonctionnements et nous tenons à souligner leur travail d'information et de sensibilisation réalisé auprès des collaborateurs concernés.

Mais bien sûr, **nous continuons à travailler** sur le sujet des commissions KLESIA, le dossier avance ...

### TROP DE TRACTS TUE LE TRACT

Notre Direction a alloué une enveloppe supplémentaire de 1,5 Millions d'€ au titre de l'intéressement malgré un taux d'atteinte de 98,22% !

Nous avons d'ailleurs eu une communication officielle en ce sens. Mais pas seulement !!! Vous avez reçu de nombreux tracts syndicaux qui ont interprété ce « cadeau » de la Direction de différentes manières ....

Pour notre part, nous avons préféré laisser à César ce qui est à César...



# CALCUL RTT ET CP ?



## L'équipe UNSA

Pierre PERRAULT  
Laurent ARTIGAU  
Charlotte BRUNET  
Joëlle MENEGHIN  
Véronique DAULY  
Valérie ARSEGUET-  
DELPECH  
Franck CHABAUD  
Arnaud ROBERT  
Sylvain DELERUE  
Richard MAURICE

Téléphone :  
06.60.70.13.71

Site:

<https://unsa-generalis.com>

Courriel :

[contact@unsa-generalis.com](mailto:contact@unsa-generalis.com)

## CALCUL DES RTT ET CONGES PAYES

Lors du dernier CSE-LFAC du mardi 22 mars, nous avons **ENCORE** demandé à notre Direction d'inscrire à l'ordre du jour l'explication du mode calcul des RTT et congés payés sollicitant la venue du responsable paie.

Nous avons d'ailleurs été rejoints dans cette demande par la CFE-CGC.

Tant que le mode de calcul des CP et RTT ne sera pas expliqué, cela provoquera des frustrations, de l'incompréhension et de la méfiance des collaborateurs vis-à-vis du service en charge de nos paies...

La paie c'est le nerf de la guerre et souhaitons simplement être payés à la hauteur de notre production réalisée et selon les modalités prévues par notre contrat de travail.

Nous vous tiendrons informé...

